

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL - ADHERENTS ANPSP

(pour une équipe de 2 personnes) - à retourner avant le 31 mars 2010

EQUIPIER

Nom - Prénom :

Date naissance : Tel :

Email :

Adresse :

Station :

Catégorie : sénior femme (- 40 ans au 1/1/10)
 vétérane femme (+ 40 ans)
 sénior homme (- 40 ans au 1/1/10)
 vétérane homme (+ 40 ans)

Je participe à : Barquette nocturne (14 avril)
 Géant (15 avril)
 Ski alpinisme (15 avril)
 ARVA (15 avril)
 RECCO (15 avril)
épreuves bonus (Water Slide (15 avril)
 Air Bag (15 avril)
 Ski de fond (16 avril)
 Derby (16 avril)

hors épreuves (Pétanque (15 avril)

Nom de l'équipe :

2ème équipier (nom, prénom et station) :
.....

Cet équipier doit nous faire parvenir un bulletin d'inscription individuel, avec le paiement correspondant.

FRAIS

Participant aux épreuves :

Frais d'inscription comprenant les repas du soir, concert et animations (14 et 15 avril) et le repas du midi (16 avril), ainsi qu'un souvenir remis à chaque participant :

Je viens : 15 avril 45 €
 14 ou 16 avril 20 €
 14 avril et 15 avril 50 €
 15 avril et 16 avril 50 €
 14, 15, et 16 avril 55 €

Forfait de ski participant (inclus dans le prix) :

sans assurance avec assurance (+3€/jour)

Accompagnant :

8 €/pers/jour pour 14 ou 16 avril.
25 €/pers pour 15 avril (repas gala + concert)
(possibilité de payer repas sur place) :
 14 avril 15 avril 16 avril

TOTAL :

Je m'engage à :

- 1 - Avoir lu et signé le règlement général (au verso).
- 2 - Etre en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du ski et ski-alpinisme
- 3 - Etre couvert par une assurance individuelle en responsabilité civile.

Fait à : Le : / /2010

Signature :

PROGRAMME PREVISIONNEL

Mercredi 14 avril : dès 14h : Accueil participants
17h : Assemblée générale ANPSP
18h30 : Pot d'accueil, briefing
20h : Barquette en nocturne
20h : Repas sur front de neige
+ tard : Invitation 1^{er} verre

Jeudi 15 avril : 8h : Départ Géant
9h - 17h : ARVA/RECCO Complex
11h - 15h : Waterslide/Airbag/Pétanque
12h : Ouverture BBQ repas.
16h : Ski alpinisme
18h : Colloque
20h : Repas - Concert

Vendredi 16 avril : 9h : Ski de fond
11h : Derby
13h : Buffet - remise des prix

Bulletin d'inscription à retourner signé recto/verso avec le règlement (ordre chèque : «Challenge pisteur Montgenèvre 2010») avant le 31 mars 2010 à :

Challenge Pisteur
RARM - Place de l'Obélisque
05100 Montgenèvre

Nb : toute inscription non accompagnée du règlement correspondant ne sera pas prise en compte. Merci de votre compréhension.

Pour toutes questions concernant les inscriptions :
info@challenge-pisteur.com

Tél : 06 86 31 53 97 ou 06 20 46 74 73

REGLEMENT INTERIEUR - 35ème challenge pisteur - 14, 15 et 16 avril 2010

Art 1 :

Le 35ème challenge international des pisteurs secouristes est ouvert en priorité aux participants à jour de leur cotisation ANPSP (possibilité de règlement sur place). Les pisteurs secouristes des stations étrangères sont invités. Les frais d'inscription individuels pour les participants adhérents sont de 50 € pour les 14 et 15 avril ou 15 et 16 avril, 45 € pour la journée du 15 avril et 55 € pour les 3 jours. Ce tarif comprend : le repas du 14 avril soir, le repas du 15 avril soir avec son concert, le repas du 16 avril midi, le 1er verre offert du 14 avril (1er soir), les animations, un lot souvenir, le forfait de ski. Ce tarif ne comprend pas : le repas du 15 avril midi (barbecue et buvette disponible sur les pistes), les petits-dejeuners, les hébergements, le transport (sur place plus besoin de voiture), les boissons en général, l'assurance corporelle. Tarif accompagnant (repas) : 8 € /pers/jour pour les 14 ou 16 avril, 25 € /pers pour le 15 avril (repas + concert).

Art 2 :

Les participants doivent être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du ski alpin et/ou du ski alpinisme et une assurance individuelle en responsabilité civile. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être impliqués pour les risques personnels, civils et pénaux.

Art 3 - Règlement des épreuves :

- a) Barquette : Course de barquettes en parelle avec obstacles et passages obligatoires. Deux embarcations au départ. 1 seule manche. Classement au chronomètre. Reconnaissance 30mn avant la course.
- c) Géant : Départ dans l'ordre des dossards présents au départ. 1 manche de classement. 1 manche de finale. Casque obligatoire.
- b) Ski alpinisme : Départ en ligne sur le front de neige.

Dénivelé : entre 400m et 700m de positif. Matériel arva, pelle, sonde obligatoire. 3 parcours possibles selon météo et conditions du terrain.

c) Waterslide : Epreuve bonus consistant à franchir une mare d'eau à skis. Le classement sera effectué par un jury sur les critères d'aisance et de distance de franchissement. 1 à 2 runs.

c) Airbag : Epreuve bonus consistant à effectuer un saut sur un matelas d'air. Le classement sera effectué par un jury sur les critères d'aisance, de style, de difficulté de la figure.

d) ARVA + RECCO : Epreuves chronométrées, arrêt du chrono dès que la balise est touchée à l'aide de la sonde. Classement au chrono. Epreuves en libre accès toute la journée.

e) Ski de fond : Epreuve de ski nordique avec stand de tir aux jalons inspiré du biathlon nordique. Départ en ligne de 5 participants toutes les 2'30 minutes suivant inscription. Epreuve chronométrée. Parcours d'une boucle de 2,5km environ à effectuer 3 fois en passant sur le stand de tir pour gagner des secondes sur le parcours

f) Derby : Descente libre toute neige et tout terrain, chronométrée. 1 manche, reconnaissance 1h avant le départ. Liste de départ selon les dossards présents au départ. Casque, arva, pelle, sonde obligatoires. Départ toutes les 30s.

Art 4 - Catégories :

Femmes et Hommes : Séniors (moins de 40 ans au 1er janvier 2010) - Vétérans (40 ans en 2010)

Art 5 - Calcul des points :

Classement Individuel : les 3 premiers de chaque épreuve seront récompensés.

Pour chaque épreuve, tous les concurrents marquent un nombre de points décroissants au fil de leur place dans le classement de l'épreuve. Au-delà de la 30° place dans le

classement de chaque épreuve, les concurrents marqueront des points de participation (15 points). Ces points de participation ne compteront que pour le classement par équipe

Trophée Chaberton : Chaque station doit former des équipes de 2 personnes. Plusieurs équipes par station sont possibles. En cas de nombre impair, possibilité de se grouper avec un autre participant d'une autre station. Chaque équipier marque des points de classement individuel ou de participation par épreuve. La somme des points de chaque équipier donnera un score final par équipe pour le trophée Chaberton. Pour le trophée Chaberton, l'équipe est indissociable et n'a pas de catégorie.

Art 6 :

Les organisateurs se réservent le droit de disqualifier (d'une épreuve ou du trophée) toute équipe, participant ou accompagnateur pour comportement anti-sportif, dangereux ou tricherie...

Art 7 :

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou annuler tout ou partie des épreuves en cas de conditions nivologiques ou météorologiques défavorables, ou en cas de force majeure.

Art 8 :

L'inscription au 35ème challenge international des pisteurs secouristes implique l'acceptation et l'adhésion au présent règlement.

Fait à : Le : / /2010

Signature :